

## Projet d'établissement du Village d'Enfants de Bar-Le-Duc (55- Meuse)

Le Village de Bar-le-Duc répond à une demande du Conseil Départemental de la Meuse et adopte comme fondement **5 principes d'action qui restent inchangés depuis l'ouverture du Village en 2009**. C'est-à-dire :

- D'offrir un accueil "de type familial" comme premier principe d'actions (cela est décliné dans le projet de la Fondation élaboré en 2011)
- D'offrir un cadre de vie de qualité et à taille humaine
- De favoriser une relation éducative permanente et privilégiée
- D'accueillir ensemble des frères et sœurs
- De partager le quotidien

112 jeunes ont été accueillis depuis l'ouverture de l'établissement et l'ensemble de ces jeunes représentent 40 fratries et sont constituées de 56 filles et 56 garçons, ce qui assure une parfaite mixité dans l'établissement. L'accueil de jeunes meusiens est privilégié afin de pouvoir maintenir et/ou tisser ou retisser du lien familial et favoriser un travail de proximité avec les différents intervenants auprès des détenteurs de l'autorité parentale (réfèrent ASE, service tutélaire, TISF). Une large priorité est donnée à l'accueil de fratries pour lesquelles des difficultés familiales ont conduit à une décision de placement prononcée par le juge des enfants (Ordonnance de Placement Provisoire) ou, plus rarement, dans le cadre d'un mandat administratif. Cependant, chaque situation reste unique et l'intérêt supérieur de l'enfant détermine les orientations et les choix opérés par le Village d'Enfants.

### **Une prise en charge spécifique**

**Les difficultés psychologiques et/ou comportementales des jeunes demandent une attention particulière** de la part des professionnels qui les accompagnent, ainsi qu'une prise en charge spécifique et adaptée à chacun. De fait, l'un des pavillons est plus particulièrement destiné à accueillir des fratries pour lesquelles des déficiences intellectuelles sont présentes.

Tous les enfants et les jeunes accueillis sont scolarisés. Comme partout ailleurs, les retards scolaires existent. Si la plupart suivent une classe ordinaire soit 35 % en 2018, d'autres bénéficient de classes adaptées type CLIS, (4 %) ou encore relèvent d'établissements spécialisés ou des adaptations à la scolarité relevant de la MDPH, soit 10 % en 2018.

Le Village d'Enfants, propose systématiquement une collaboration avec les familles en vue de **maintenir le lien**, indispensable au « bien grandir » de l'enfant, et par ailleurs, de proposer dès que possible, un éventuel retour au domicile des parents.

### **Organisation interne**

L'organisation des équipes d'éducateurs doit prioritairement permettre à l'enfant de trouver **une ou des figures d'attachement stables et sécurisantes** sur lesquelles il peut compter, et pour lesquelles il compte. Pour cela, l'éducateur investit la maison dans laquelle vivent les enfants parce que lui aussi y vit et l'entretient une partie du temps. Cette présence vient confirmer son engagement auprès des enfants et alimente les relations de confiance mutuelle et d'affection. Les décisions éducatives, qu'elles soient perçues positivement ou négativement par l'enfant (autorisation ou sanction par exemple), peuvent être prises puis appliquées par une même personne, y compris lorsque cela a des conséquences sur plusieurs jours. Cette relation de proximité permet à l'enfant de faire tout à la fois l'expérience de la cohérence dans le temps des actions éducatives, et de la flexibilité possible des règles.

De même, l'ensemble des professionnels du Village d'Enfants de Bar-Le-Duc forme une équipe globale, inscrite dans une démarche de bienveillance, afin de favoriser la sécurité et l'accompagnement des enfants et des jeunes accueillis.

### **Objectifs de développement du Village**

Les **objectifs de développement** du Village d'Enfants de Bar-Le-Duc pour les cinq prochaines années sont induits par plusieurs vecteurs d'influences :

- Les politiques sociales nationales et départementales déclinées dans le dernier schéma meusien constituent un premier vecteur incontournable qu'il convient de prendre en compte.
- Dans la continuité de son histoire et de son environnement, la Fondation va continuer son développement en s'appuyant sur ses principales orientations stratégiques que sont : la consolidation des modes d'accueil, la consolidation des parcours, l'intégration de nouveaux modes d'accueil et l'adaptation de l'organisation.
- Le Village de Bar-Le-Duc envisage, de son côté, son avenir grâce à des réponses et constructions d'actions locales qui ambitionnent le bien-être des enfants placés et parallèlement le bien-être des salariés dans leur travail.